

OBJECTIFS

Les travaux académiques mutualisés (TraAM) visent à proposer des **usages pédagogiques mettant en œuvre les compétences numériques des élèves** (en lien avec le cadre de référence des compétences numériques, <u>CRCN</u>) et à **développer leur culture numérique.**

Ils ont pour objectifs de :

- Explorer un thème **disciplinaire, interdisciplinaire ou transdisciplinaire** sur deux années pour développer une réflexion pédagogique par la mise en œuvre en classe
- Favoriser les **échanges** (mutualisation de ressources, co-création de contenus pédagogiques, partage de séquences, etc.) au sein des équipes académiques et entre académies
- 3 Identifier les modalités et les points d'attention favorisant la généralisation de ces pratiques numériques
- Contribuer à l'accompagnement et à la formation des enseignants dans la mise en œuvre des usages du numérique dans leurs enseignements

Ces travaux conduisent à la production de scénarios pédagogiques, de modules de formation ainsi que de supports permettant la valorisation de ces travaux, participant à l'essaimage des pratiques.

Les TraAM font l'objet d'un appel à candidatures auprès des académies. Des thèmes sont proposés en accord avec l'inspection générale. Pour participer, les académies répondent à l'appel à projets. Le bureau de l'accompagnement des usages et de l'expérience utilisateur à la direction du numérique pour l'éducation (DNE TN3) retient une centaine d'équipes et pilote l'ensemble des travaux.





ORGANISATION

CALENDRIER

Les thématiques des TraAM sont conduites sur une durée de **deux ans**. L'expert(e) ou le binôme d'experts proposera un calendrier de travail sur la période choisie.

ANNÉE 1

6 académies sélectionnées travaillent et produisent des scénarios pédagogiques en lien avec la thématique choisie.

ANNÉE 2

3 académies peuvent poursuivre les travaux, en ayant répondu à l'appel à projet. Elles privilégient la mutualisation des scénarios (tests), leur évaluation et la production de modules de formation. 3 nouvelles académies peuvent entrer dans le dispositif.

MI-MARS

Appel à candidatures auprès des académies autour d'une liste de thèmes de réflexion définis en accord avec l'inspection générale

MI-MAI

Les DAN-DRNE remontent dans un fichier dédié les projets sélectionnés en académie par les inspecteurs

MI-JUIN

Les enseignants « experts numériques » de la DNE identifient 6 académies qui travailleront sur le thème sur une ou deux années

SEPTEMBRE

Lancement des travaux avec les académies





ORGANISATION

GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL

GROUPE DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

Le groupe de travail national est composé :



1 inspecteur général



1 expert ou un binôme d'experts du bureau de l'accompagnement des usages et de l'expérience utilisateur (TN3), chef(s) du projet TraAM



1 enseignant référent de chaque académie

Le professeur référent est à la croisée du groupe de travail académique auquel il appartient et du groupe de travail national



Équipes des académies retenues

Enseignants du premier et du second degrés

Le groupe de travail académique, **piloté par un inspecteur (IA-IPR** et/ou **IEN-ET ou IEN-EG** et/ou **IEN du premier degré**) est constitué :



Au moins **3 enseignants** qui vont mettre en œuvre des séquences en classe



Professeur référent, membre du groupe académique

Il est chargé de communiquer sur l'avancement des travaux menés dans son académie à l'ensemble du groupe national via les outils de partage et de communication. Il est l'interlocuteur de l'inspecteur territorial responsable du groupe académique et du DAN (délégué académique au numérique) ou DRNE (délégué régional au numérique éducatif).



1 représentant de la cellule académique recherche développement, innovation expérimentation (CARDIE)





ORGANISATION

MODALITÉS DE TRAVAIL

Les TraAM sont conduits sur une durée de deux ans



L'expert(e) ou le binôme d'experts proposera un calendrier de travail sur la période choisie



Le travail du groupe repose sur une démarche collaborative dans toutes ses dimensions, en s'appuyant sur les outils mis à disposition (Viaéduc, Pléiade, Tribu, m@gistère, pad, wikis, etc.)

- veille partagée
- co-construction de scénarios, de modules de formation
- échanges de pratiques
- retours et analyse des mises en œuvre sur le terrain



Le lien avec la recherche : les équipes académiques pourront si elles le souhaitent travailler en lien avec les <u>Groupes thématiques numériques</u> (GTnum) soutenus par la DNE. Cette <u>carte</u> pointe les laboratoires porteurs et les territoires académiques associés.



Une attention particulière sera portée à la question des droits d'usages des ressources et des services numériques.

il convient donc de vérifier en amont les CGU et les mentions légales des ressources numériques choisies qui devront respecter le RGPD et son application dans l'éducation nationale (traitement des données à caractère personnel lorsqu'il faut créer un compte avec un identifiant par exemple, pas de lien vers les réseaux sociaux, etc.).





PRODUCTIONS

ÉLÉMENTS ATTENDUS

Dans le cadre des travaux et afin d'en assurer la valorisation, différentes productions sont attendues :

- Des scénarios pédagogiques (exemples de pratiques) publiés sur des **espaces académiques ouverts sans authentification**, référencé dans Édubase et qui suivra le cahier des charges de publication de cette plateforme
- Un/des modules de formation mutualisés au niveau national
- La production d'un **bilan académique**, publié sur le site académique et qui pourra prendre différentes formes
- Un/des **supports de communication** : les groupes choisiront les plus pertinents (infographie, carte heuristique, capsules vidéo, etc. pour permettre une valorisation des productions et leur diffusion auprès des enseignants)
- Afin de garantir l'handi-accessibilité des ressources produites, les équipes académiques pourront consulter les propositions de recommandations pour l'accessibilité et l'adaptabilité des ressources numériques pour l'École (A2RNE).





PRODUCTIONS

VALORISATION

Une synthèse de chaque thématique TraAM est élaborée par l'expert ou le binôme d'experts TN3. Les synthèses sont communiquées aux groupes de travail, à l'IGESR, à la DGESCO, à l'IH2EF.

Les relais de diffusion à la direction du numérique pour l'éducation (à consulter sur éduscol) :



· les lettres **ÉduNum** dans leurs différentes déclinaisons (disciplinaire, thématique)



les comptes Twitter éduscol



· les sites académiques

